

# PROJET PEDAGOGIQUE NATATION



**ANNEE SCOLAIRE 2008-2009**

Conçu et réalisé pour l'ensemble des classes primaires de la circonscription de Fécamp-Valmont.

SOMMAIRE.....	page 2
LA NATATION AUX SCOLAIRES.....	3
PREAMBULE.....	4
I / OBJECTIFS ET COMPETENCES ATTENDUES.....	4
1°/ Objectifs définis.....	4
2°/ Objectifs spécifiques de fin de cycle.....	5
II / ORGANISATION PEDAGOGIQUE.....	5
1°/ Evaluation de 1 <sup>ère</sup> séance.....	5
2°/ Organisation des séances.....	6
3°/ Démarches pédagogiques.....	6
III / LES ETAPES.....	6
1°/ Familiarisation au milieu aquatique.....	6
2°/ Adaptation dans le milieu aquatique.....	7
3°/ Maîtrise du milieu aquatique.....	7
IV / LA PEUR.....	7
V / TEST VOILE.....	8
VI / REPARTITION DES ROLES.....	8 à 9
VII / ENCADREMENT.....	9
VIII / SURVEILLANCE – SECURITE.....	9
IX / RESPONSABILITES.....	10
X / ANNEXE.....	10
- 1°/ Projet CP.....	11
- 2°/ Projet CE1.....	12
- 3°/ Projet CE2.....	13
- 4°/ Projet CM1.....	14
- 5°/ Textes références.....	15

## LA NATATION AUX SCOLAIRES.

L'activité « natation scolaire » est à comprendre dans son ensemble. Elle s'articule autour des programmes officiels de l'Education Nationale et s'intègre à une cohérence pédagogique générale de la vie de l'établissement.

Le cycle « natation scolaire » ne comprend pas seulement l'action motrice comme objectif éducatif. L'enfant construit sa personnalité autour de la recherche d'un équilibre entre « ce qu'il faut faire », « ce qu'il peut faire » et « ce qui lui est interdit de faire ». Toutes les situations vécues à travers les apprentissages fondamentaux ont ainsi pour objectif de développer une attitude responsable.

Les objectifs de la natation scolaire au sein de l'E.P.S sont de :

- développer des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices
- acquérir des compétences et des connaissances utiles.

De façon plus spécifique, la natation participe à l'éducation, à la santé et à la sécurité. Elle permet aussi d'ouvrir aux élèves le sens de l'effort et de la persévérance. Elle offre l'occasion d'acquérir des notions et de construire des compétences utiles.

L'activité « natation » si elle aboutit au « savoir nager » ne se résume pas à la répétition d'acte mécanique mais s'intègre dans un projet éducatif plus large (transdisciplinarité).

Concrètement, les cycles présentés correspondent à plusieurs étapes allant de la familiarisation à la maîtrise aquatique.

## PREAMBULE

Ce « cahier pédagogique » a pour objet d'aider à la mise en place du projet natation concernant l'ensemble des classes primaires de la circonscription de Fécamp-Valmont dans le respect des instructions officielles, de la circulaire natation de 2004 et des objectifs départementaux.

Il précise « ce qui est à faire » pour atteindre les objectifs visés tout en préservant, pour l'équipe pédagogique, son autonomie d'action :

- prise en compte des conditions matérielles (surface et profondeur des bassins, matériels à disposition et possibilités d'aménagement).
- prise en compte des conditions d'organisation (évaluation de 1<sup>ère</sup> séance, celle de fin de cycle, déroulement des séances ...)
- mise en place de situations respectant les étapes de transformation et les objectifs intermédiaires à atteindre ( tests hippocampe, tortue, poisson-clown, dauphin) en assurant la continuité et la progressivité de l'enseignement.

## I / OBJECTIFS ET COMPETENCES ATTENDUES

### 1°/ Objectifs définis

En fin de primaire, les élèves doivent avoir acquis les savoir-faire définis par les programmes. C'est-à-dire :

Test de 15 mètres en eau profonde à réaliser avant fin du CE1.

Test de 30 mètres à réaliser avant fin du CM1-2

Pour atteindre ces compétences, les enseignements seront organisés, dans le meilleur des cas, en 3 modules de 10 séances chacun (CP, CE1, CE2) avec 2 séances piscine hebdomadaires et un module de 8 séances pour les CM1 ; soit un total de 38 séances environ.

Durée de la séance : 45 min.

Toutefois, on pourra viser pour les élèves ayant atteint ces compétences de cycle 3 le test du « savoir-nager » tel qu'il est défini dans les programmes d'enseignement de collège.

C'est à dire :

« Un parcours sur 50m avec départ plongé, 25m en nage ventrale, virage puis 12,50m en nage dorsale, une rotation longitudinale, 5m en nage ventrale suivi d'un maintien sur place de 10 secondes et de la recherche d'un objet immergé entre 1.50 m et 2 m de profondeur ».

### Remarque

La priorité dans le cycle 2 est donnée aux classes de CP et CE1 puis pour le cycle 3, aux classes CE2 et CM1. Cette planification assure une continuité des apprentissages et répond aux orientations de la circulaire du 15 octobre 2004.

## 2°/ Objectifs spécifiques de fin de cycle

Ces tests sont propres à la circonscription de Fécamp.

Ils ont été élaborés en concertation avec l'équipe d'éducateurs sportifs natation, le référent pédagogique de la piscine et la conseillère pédagogique de circonscription.

- Fin de cycle natation CP : test « L'hippocampe »
- Fin de cycle ,, CE1 : test « La Tortue »
- Fin de cycle ,, CE2 : test « Poisson-clown »
- Fin de cycle ,, CM1 : test « Dauphin »

La validation de ces tests permet ainsi d'apprécier les compétences de savoir-faire et de sécurité propres à chaque élève.

## II / ORGANISATION PEDAGOGIQUE

### 1°/ L'évaluation diagnostique ( 1<sup>ère</sup> séance )

Celle-ci sera faite dès la 1<sup>ère</sup> séance afin de situer le niveau de chaque élève. Dès lors, on constituera 4 groupes de niveau avec pour chaque groupe un MNS et un enseignant. Les élèves des 4 classes seront donc mélangés.

Un parcours ludique sera proposé pour évaluer les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Les résultats de l'évaluation seront notés sur une grille d'observation

Rappel important :

Depuis juin 2004, l'ensemble des classes primaires de la circonscription de Fécamp ne bénéficie plus de l'enseignement natation ni d'une pratique régulière. Ce constat entraînera bien évidemment des répercussions sur les résultats.

## 2°/ Organisation des séances

Il sera proposé aux élèves :

- des situations d'apprentissages dirigées avec une tâche définie ( par les items suivants : entrées dans l'eau, immersion, équilibre, déplacement et par niveau d'habileté).

**BUT** : Construire ses compétences.

- des situations d'apprentissage exploratoires avec des tâches non-définies (l'élève pourra renforcer ses acquis, découvrir de nouvelles actions...)

## 3°/ Démarche pédagogique

Les situations doivent avoir du sens pour l'enfant en lui donnant du « motif à agir » parce qu'il se nourrit de signaux et de repères.

Ces situations doivent :

- être variées en nature et quantité
- tenir compte du vécu et de la maturité de l'enfant (lui donner du temps)
- entretenir la motivation c'est à dire
  - ° proposer un milieu attractif (déclenchant plaisir et action)
  - ° proposer des situations qui correspondent à ses possibilités (sinon problème de sécurité affective)
  - ° privilégier des objectifs de maîtrise (meilleure connaissance de soi) et non des objectifs compétitifs

L'évaluation doit d'abord porter sur les progrès personnels.

## III / LES ETAPES

### 1°/ Familiarisation au milieu aquatique : Découvrir, accepter et évoluer dans l'eau

**Prioritairement en petite et moyenne profondeur** (eau jusqu'au nombril)

- sauter ou entrer dans l'eau sans aide matérielle
- s'immerger totalement (immersion brève : 3 ou 4 secondes)
- se déplacer (dans tout le bassin) :
  - ° avec des appuis mobiles (planches, frites, cordes, cage)
  - ° sans aide avec reprise d'appuis (distance 4 à 5 m)

## 2°/ Adaptation dans le milieu aquatique : Se déplacer, agir dans tout le volume aquatique

### **En moyenne et grande profondeur :**

- avoir de l'eau du nombril jusqu'au sommet de la tête
- ne plus avoir pied
- réaliser des entrées dans l'eau avec des formes variées dont la tête la première
- se déplacer dans le grand bassin sans aide matérielle pour :
  - réaliser une action au fond du bassin (durée d'immersion 8 à 10 secondes)
  - parcourir 15 m sur le dos ou le ventre en eau profonde, sans aide ni reprise d'appuis

## 3°/ Maîtrise du milieu aquatique : Conforter les apprentissages

### **En moyenne et grande profondeur :**

- évoluer en autonomie dans tout le volume aquatique avec efficacité
- reconnaître son niveau de compétences afin d'assurer sa sécurité
- découvrir d'autres activités aquatiques (sauvetage, water-polo etc...)

## IV / LA PEUR

Cette « peur de l'eau » ne saurait être vaincue par une conduite autoritaire. C'est une défense instinctive, consciente (ou inconsciente). Elle est due à une méconnaissance du milieu ou d'un événement personnel passé. Elle est souvent induite par les proches. Elle peut s'exprimer par une attitude de refus et de blocages; les contractions musculaires ne favorisant pas les apprentissages.

Face à cette crispation et l'inhibition du débutant, le milieu ludique et le rôle de l'adulte qui rassure, encourage, reconforte sont déterminants. Elle se règle plus ou moins facilement par la confiance établie lors de :

- l'accueil
- la découverte progressive du milieu
- les encouragements divers
- la régularité dans la fréquentation

## V / TEST DE NATATION PREALABLE AUX ACTIVITES NAUTIQUES DE PLEINE NATURE - « TEST VOILE »

( organisé pendant le temps scolaire à l'école élémentaire – circulaire du 31 mai 2000)

La pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite d'un test permettant d'apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans montrer de signe de panique sur un parcours de 20 m.

Test à réaliser :

- en piscine ou en plan d'eau avec une profondeur au moins égale à 1.80m
- habillé (tee-shirt + pantalon léger : pyjama par exemple)
- muni d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation
- avec passage sous une ligne d'eau posée et non tendue

En piscine, le départ est réalisé à partir d'un tapis disposé sur l'eau, par une chute arrière volontaire.

Si le test est réalisé en milieu naturel, le départ est effectué de la même manière à partir d'un support flottant.

La réussite est attestée par un MNS titulaire du BEESAN, soit un ETAPS soit un B.E. de voile ou de canoë soit par le CPC de circonscription.

La liste des élèves ayant satisfait au test sera communiquée à l'antenne I.E.N de Fécamp.

## VI / REPARTITION DES ROLES

### EDUCATEUR : référent technique

- Rôle pédagogique dans les contenus d'apprentissage
- Organisateur de l'enseignement natation
- Rôle affectif (mise en confiance, sollicitation des enfants...)
- Sécurité (surveillance, sauvetage...)
- Respect des règles d'hygiène

### ENSEIGNANT : Démarche pédagogique

- animation ou co-animation de groupe  
**Rôle pédagogique** : aider à élaborer les contenus, suivre les apprentissages, assurer la pré et post séance, observer
- S'assurer des bonnes conditions de sécurité (surveillance) et d'hygiène (qualité de l'eau...)
- Rôle affectif (mise en confiance, sollicitation des enfants...)  
**Responsabilité administrative et pédagogique**  
Coordonner les relations :
- piscine / enfants (documents d'évaluation...)
- piscine / parents (les rassurer, les informer...)
- enseignants / éducateur



## ENFANTS : acteurs de l'apprentissage

- Développer, construire des connaissances, des compétences, des habiletés
- S'auto-évaluer, mesurer ses progrès
- Se sécuriser et se responsabiliser dans différentes situations, seul ou en groupe

## REFERENT PEDAGOGIQUE : interface

- acteur et observateur, son rôle est d'être l'interface entre les acteurs de terrain en rendant compte des évolutions et des difficultés auprès de la conseillère pédagogique

## CPC-EPS : coordination

- Informer les partenaires et les réunir
- Etablir les plannings (vacations de piscine, transport...)
- Coordonner les actions et assurer le suivi avec l'équipe des éducateurs et enseignants

## VII / ENCADREMENT

Dans ce nouveau centre aquatique, l'encadrement est assuré pour chaque groupe de niveau à la fois par un enseignant et un éducateur sportif natation agréé, soient 2 cadres / groupe de niveau.

## VIII / SURVEILLANCE- SECURITE

Obligatoire, elle est assurée par 2 éducateurs sportifs qualifiés, titulaires du BEESAN et exclusivement affectés à cette tâche pendant toute la durée de la présence des classes dans les bassins et sur les plages.

Le cadre général de la surveillance du centre aquatique est défini par le Plan d'Organisation de Sécurité et de Secours (POSS) prévu par l'arrêté du 16 juin 1988.

Rappel : jusqu'à 3 classes primaires dans un même bassin : 1 surveillant  
au-delà de 3 classes : 2 surveillants

Diverses formes d'organisation sont possibles pour limiter les risques : positionnement des intervenants, balisage des espaces, élèves en binôme, comptage etc...

## IX / RESPONSABILITES

L'enseignant est responsable des élèves placés sous sa surveillance (art. 1384 code civil).

## X / ANNEXES

1°/ Détails du projet spécifique CP

2°/ „ „ „ CE1

3°/ „ „ „ CE2

4°/ „ „ „ CM1

5°/ Textes de référence

## Projet pédagogique CP

Accepter l'eau  
Découverte du milieu aquatique - Familiarisation  
Prédominance de la dimension affective

### Objectifs généraux :

- Etre capable de s'engager dans des actions motrices inhabituelles.
- Etre capable de se déplacer en milieu aquatique sans réclamer l'aide de l'adulte.
- S'éloigner de plus en plus de l'adulte dans un espace sécurisant et motivant.
- Aller avec plaisir dans l'eau.

### Compétences motrices :

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>Entrée dans l'eau</b> | - Etre capable de sauter dans le grand bassin (avec ou sans matériel – avec ou sans perche)   |
| <b>Immersion</b>         | - Accepter de mettre le visage sous l'eau<br>- S'immerger volontairement<br>- Aller chercher un objet dans le petit bain<br>- Ouvrir la bouche et si possible les yeux. |
| <b>Respiration</b>       | - Souffler dans l'eau.  |
| <b>Equilibre</b>         | - Accepter de perdre ses repères (perdre ses appuis plantaires pour aller vers la position horizontale)<br>- Accepter la flottabilité                                   |
| <b>Propulsion</b>        | - Trouver différents moyens de se déplacer avec ou sans matériel.<br>- Découvrir un mode de propulsion : le battement naturel.  |

### Evaluation spécifique de fin de cycle CP : « L' HIPPOCAMPE » :

- 1°- Sauter dans le grand bassin à l'aide d'un accessoire flottant.
- 2°- Faire le crocodile, position allongée, tête immergée sur 1.50m et les mains posées au fond du bassin d'activités (côté le moins profond).
- 3°- Se propulser librement dans le grand bassin sur 10m en position ventrale puis sur 10m en position dorsale à l'aide d'un objet flottant.

Cette évaluation se déroulera dans un espace aménagé et sous la forme d'un parcours ludique. Ce test respecte ainsi le niveau et la vitesse d'appropriation de l'enfant. Les résultats seront enregistrés sur une fiche nominative qui sera insérée dans le livret scolaire de l'élève.

Apprivoiser le milieu aquatique

Objectifs généraux :

- Jouer avec les éléments du milieu aquatique. Faire l'expérience de l'action de la poussée d'Archimède et de la résistance à l'eau.
- Accepter de se laisser porter par l'eau en se relâchant (notion de décontraction).
- Etre capable de se déplacer en position horizontale (ventre et dos) avec ou sans matériel.
- Etre capable d'explorer la profondeur par des actions variées. Se repérer et s'orienter sous l'eau.
- Etre capable d'expirer volontairement par la bouche et par le nez.

Compétences motrices :

- 1- Entrée dans l'eau** Entrer dans l'eau par la tête (coulée ventrale et début du plongeon).
- 2- Immersion** Etre capable de chercher un objet en petite et moyenne profondeur.  
Coulée ventrale (être capable de se déplacer librement sous l'eau sur quelques mètres avec ou sans aide matérielle – cage, perche).
- 3- Equilibre** Glisser en position ventrale et dorsale (être capable d'enchaîner).  
Flotter et coordonner ses actions motrices.
- 4- Respiration** Notion de rythme respiratoire (expiration bouche / nez).
- 5- Propulsion** Etre capable de réaliser 10 mètres sur le ventre et 10 mètres sur le dos avec ou sans matériel.

**Evaluation spécifique de fin de cycle CE1 :** « LA TORTUE »

- 1°- Entrer dans l'eau par la tête, position de départ à genoux
- 2°- Passer sous un barreau de la cage à environ 1m de profondeur
- 3°- Exécuter une coulée ventrale les bras allongés devant puis une glissée dorsale les bras placés le long du corps (départ du bord de bassin à chaque fois)

Ce test se déroulera sous forme d'un parcours ludique.

Les résultats seront enregistrés sur une fiche nominative qui sera insérée dans le livret scolaire de l'élève.

Maîtriser l'eau  
Apprentissage de différentes techniques de nage

Objectifs généraux :

- Comprendre la résistance de l'eau (être capable d'apprécier les relations de cause à effet avec le milieu aquatique)
- Orientation technique : vers une nage codifiée (le dos, le crawl et la brasse).

Compétences motrices :

<b>Entrée dans l'eau</b>	Apprendre la technique du plongeon (la poussée, l'entrée et la glisse).
<b>Equilibre</b>	Glisser sur le ventre avec une reprise de nage. Glisser sur le dos avec reprise de nage.
<b>Immersion</b>	Etre capable d'aller chercher des objets en grande profondeur et déplacement sous l'eau.
<b>Respiration</b>	Contrôler sa respiration. Etre capable de coordonner respiration et propulsion ( éviter l'essoufflement).
<b>Propulsion</b>	Etre capable de réaliser techniquement 10m en nage ventrale et 10m en nage dorsale (pouvoir enchaîner nage ventrale et dorsale sans interruption)

**Evaluation spécifique de fin de cycle CE2 :** « LE POISSON-CLOWN »

- Exécuter un plongeon du bord du grand bassin
- Rechercher un objet lesté à 1.80 m de profondeur
- Se propulser librement en position ventrale sur 15 m, demi-vrille puis propulsion dorsale sur 10m

Les résultats seront enregistrés sur une fiche nominative qui sera insérée dans le livret scolaire de l'élève.

Consolidation et perfectionnement des différentes nages

Objectif final :

Dépasser les compétences de bases pour acquérir les capacités permettant de réaliser avec succès le test du 15 mètres et celui caractérisant le « savoir-nager » avant la fin de la 6<sup>ème</sup>.

Rappel :

Il faudra adapter le niveau de l'enfant puisque l'ensemble des classes de la circonscription ne bénéficie plus d'un enseignement natation ni d'une pratique régulière depuis 2004.

Compétences motrices :

<b>Entrée dans l'eau</b>	Maîtriser le plongeon (contrôler l'impulsion des jambes, l'entrée et la glisse).
<b>Equilibre</b>	Etre capable de se maintenir sur place 10 secondes.
<b>Immersion</b>	Etre capable d'aller chercher des objets lestés à 2 m de profondeur. Etre capable de réaliser au moins 5 m en apnée.
<b>Respiration</b>	Contrôler sa respiration Etre capable de coordonner respiration et propulsion pour nager longtemps.
<b>Propulsion</b>	Etre capable de nager 50 m sans s'arrêter Etre capable de réaliser techniquement une nage ventrale et une nage dorsale sur 25 m chacune et sans interruption.

**Evaluation spécifique de fin de cycle CM1 : « LE DAUPHIN »**

Détail du test :

- Réaliser un départ plongé du plot puis nage ventrale sur 25 m, exécuter un virage à 2 mains puis glissée dorsale et revenir en dos sur 12.50m par une action alternée ou simultanée des bras et jambes.
- Se maintenir en surface tête hors de l'eau pendant 10 secondes.
- Rechercher un objet lesté placé à 2m de profondeur en exécutant un plongeon canard.

## Textes de référence :

- Arrêté du 9 juin 2008 et en application des recommandations départementales du 24 juin 2008.
- Circulaire n°2004-173 du 15 octobre 2004 (B.O.n°29 du 28 octobre 2004 modifiant celle du 13 juillet 2004) : enseignement de la natation dans les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.
- Code de l'éducation (partie législative):
  - Art. L.312-3 (modifié par la loi n°2003-339 du 14 avril 2003) : enseignement de l'E.P.S dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.
- Art. L.363-1 et L.363-1-1 (modifiés par la loi n°2003-708 du 1<sup>er</sup> août 2003) : qualifications réglementaires pour l'enseignement des A.P.S

FIN

